

REGLEMENT DE LA Garderie PERISCOLAIRE

LIEU ET HORAIRES D'OUVERTURE

La garderie se tiendra dans les locaux de la mairie, tous les jours d'école de :

7h 15 à 8h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Il est impératif de respecter l'horaire de fermeture. Tout retard obligeant l'animatrice à rester au-delà de 18 h 45 sera facturé (4 tickets bleus d'une heure). Toute ½ heure entamée est due.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS PAR L'ANIMATRICE

Les services de garderie ne concernent que les enfants ayant atteint l'âge de 3 ans et scolarisés à l'école de Corveissiat.

Le matin, les parents doivent conduire l'enfant dans la salle de la garderie et vérifier la présence de l'animatrice avant de laisser l'enfant.

A 16 h 30, l'animatrice ira chercher les enfants dans la classe maternelle : P.S., M.S., G.S.

Le soir, l'enfant doit obligatoirement être repris auprès de l'animatrice par les **parents** ou par un **adulte responsable ayant une autorisation écrite des parents**.

L'INSCRIPTION

L'inscription à la garderie se fera à l'aide d'une fiche qui sera remplie et signée des parents. Cette fiche accompagnée des tickets correspondants, sera déposée dans la boîte aux lettres de la garderie fixée au mur de la mairie. L'inscription doit se faire d'une semaine sur l'autre.

ACTIVITES

Durant la garderie, il est possible de faire les devoirs et leçons. Mais il ne s'agit en aucun cas de transformer la garderie en étude, le contrôle des devoirs et leçons restant à la responsabilité des parents.

Le petit déjeuner et le goûter ne sont pas fournis. Les enfants peuvent amener un goûter pour 16 h30.

COMPORTEMENT ET MATERIEL

Le même que pour la cantine.

REGLEMENT DES TICKETS

Les tickets sont achetés au secrétariat de mairie par carnet de :

- 20 pour la cantine au prix de 76 euros
- 10 pour l'heure de garderie au prix de 23 euros
- 10 pour la ½ h au prix de 11.50 euros.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du **trésor public**.

Veillez noter les numéros de téléphones utiles :

- La cantine : 04 74 50 75 06
- La mairie : 04 74 50 70 54
- L'animatrice garderie : 06 47 99 71 50

Le maire,
Jonathan GINDRE